



Point trésorerie saison 2024-2025

trimestre 4 - 2024

Rapport rédigé par
Damien BARELLI, Président CRKdr Normandie
Alain COLAS, Trésorier CRKdr Normandie

Situation actuelle

- Actuellement nous avons un crédit de 1200 euros
- À ce crédit il manque des éléments :
 - Combien de tenugui reste-t-il au total.
 - Des Remises de chèques sans pouvoir faire le rapprochement
 - Un montant de 408 euros qui n'a pas pu être rapproché venant de Sophie KONG et donc du CNK et qui se trouve sur le compte général ffjda non référencé kendo
- Il nous reste 30 passeports sur les 100 qui ont été commandés.
 - Note du trésorier : *Là encore je ne peux pas faire le rapprochement et y a-t-il des chèques à remettre en banque pour cela ?*

Si nous considérons les crédits en compte, nous avons environ chaque année:

- 1300 euros provenant des cotisations directes demandées chaque année par le CRK aux différents dojo kendo, iaido, chambara, calculé sur l'année N-1
- Un cote part de la FFjda d'environ 3 euros par licenciés soit environ 1000 euros.
 - Note du trésorier : *j'ai confiance dans les chiffres ffjda mais j'ai appris à faire par moi même. C'est la raison pour laquelle j'aimerais connaître notre nombre de licenciés sans avoir à demander à la ligue.*

Projection trésorerie pour la saison 2024-2025

En faisant abstraction de ce que nous avons en ce moment et tablant sur les crédits, le budget pour la saison en cours représente environ 2300 euros.

A ce jour nous avons des stages gratuits et des stages CRK, animés par les DTR, durant lesquels nous invitons des sensei.

Nous avons programmé 5 stages CRK cette saison :

- Claude Pruvost Sensei
- Sauvage Sensei
- Ponteau Sensei
- Edou Sensei
- Kendo vision

Cela représente 4 stages pour la Normandie et un extra.

NB. Le stage de Dany DELPIÈRE a été financé entièrement par le club d'Evreux, qui s'est proposé de couvrir les frais.

En nous basant sur la provision faite pour le stage de Claude PRUVOST, cela revient à environ 270 euros de frais allouable par stage.

Proposition budget 2024-2025 :

	Nbr	Budget unitaire	part sur budget	Solde
Provision ligue + cotisation clubs	-	-	-	2300 €
Stage CRK	5	270 €	1350 €	950 €
Sélection régionale	1	500 €	500 €	450 €
Frais fonctionnement DTR	2	125 €	250 €	200 €
Frais fonctionnement CRK	1	200 €	200 €	0 €

Commentaires :

Nous pouvons envisager 5 stages à environ 270 euros, ce qui fait 1350 euros
Reste 950 euros

N.B. 270€ représente la somme forfaitaire des remboursements des stages pour les sensei "hors normandie". Les clubs qui souhaitent cette aide devront en faire la demande le plus tôt possible et la somme leur sera versée a posteriori du stage, sous présentation de justificatifs.

Sur ces 950 euros il faut penser à la compétition régionale pour la sélection France : achat de médailles et autres plus réservation de la salle si non gratuit.

Tablons sur 500 euros .

Reste 450 euros : frais DTR à 250 euros

Reste 200 euros : frais de fonctionnement

N.B. En l'état actuel du budget, il nous est impossible de financer les frais relatifs aux remboursements de CFEB cette année.

Des actions devront être menées pour provisionner un budget afin de pouvoir couvrir ces remboursements. Si cette éventuelle provision ne suffisait pas à couvrir l'intégralité des remboursements demandés, il faudra envisager différentes pistes :

Piste 1 : Prioriser les remboursements en fonction des critères :

1. Ouverture de club
2. Absence d'enseignant diplômé dans le club/section
3. Seul candidat cette année pour un même club

En l'absence de ces critères de priorisation, une réduction du montant des frais de remboursement pourra être opérée.

Piste 2 : Répartir équitablement le budget alloué entre tous les candidats.

Dans tous les cas : les remboursements ne se feront uniquement à la présentation du diplôme ou d'un document attestant de la réussite dans toutes les UC.

Pour rappel : l'inscription au CFEB est avant tout une démarche individuelle et qui doit être soutenue par un club qui en exprime le besoin. Le rôle du CRK est de soutenir cette démarche, sans en être toutefois une prérogative et sans pénaliser les autres axes de développement de nos disciplines.

Ces points devront être abordés lors des prochaines réunions bureau et en fonction de l'avancement des différents projets de subventions de la saison en cours.